

IL EST COMPÉTENT ET IMPLIQUÉ

Les années collèves... Des années souvent heureuses, insouciantes, où l'apprentissage, l'ouverture au monde, aux autres est au cœur de chaque journée. Années importantes en termes de personnalité, ces quatre années – de la 6^e à la 3^e – sont celles durant lesquelles, quel que soit le moment de la journée, le Département est compétent et surtout impliqué aux côtés de chaque jeune.

Créer, pour les collégiens, les personnels et les enseignants, des conditions de travail confortables et adaptées aux méthodes d'enseignement est notre ambition.

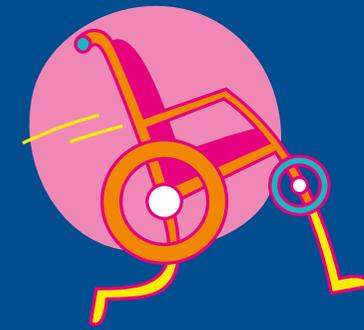
Durant toute l'année, des travaux de maintenance et d'entretien sont réalisés dans les établissements publics. Le Département finance

la quasi-totalité du fonctionnement des collèves et les équipes du mobilier et des matériels nécessaires à la vie scolaire. Il emploie des agents (techniciens et ouvriers de service) chargés de l'entretien des bâtiments, de l'accueil des élèves et des familles et de la préparation des repas (un peu plus de 190 temps plein).

Objectif : offrir, à chaque enfant, les conditions d'un développement harmonieux et une véritable égalité des chances dans l'accès aux savoirs. De l'éducation aux transports, de la culture à la prévention, des bâtiments aux personnels, de l'aménagement du territoire au développement durable, cette volonté impacte toutes les politiques départementales.

AVEC LUI, LE COLLÈGE C'EST POUR TOUS

Parce que l'intégration d'un enfant handicapé passe par l'école, il doit bénéficier d'aides et de services d'accompagnement spécifiques. Aux côtés de l'Education nationale en charge de l'accueil de ces enfants, le Département organise le transport entre le domicile et l'établissement scolaire. En 2014, 82 collégiens handicapés ont été ainsi pris en charge, soit un coût de 4 500 € par élève.



Le Département aménage par ailleurs les bâtiments (accessibilité de tous les niveaux, sanitaires et mobiliers adaptés, ascenseurs...). Interlocuteur de premier plan, la Maison départementale des personnes handicapées analyse les besoins de chaque jeune et propose la solution la plus adaptée.

+ D'INFOS : www.ardeche.fr > mdph

IL M'AIDE DANS MES DIFFICULTÉS

Violence, mal-être, questionnements, sexualité, santé... Ces problématiques, propres pour certaines à l'adolescence, peuvent être prises en compte par les services du Département ; centres de planification, centres médico-sociaux. Ecoute, conseils, voire prise en charge des problèmes lourds, ces lieux sont ouverts à tous, mineurs et adultes, et répondent gratuitement et anonymement aux questions.



+ D'INFOS : www.ardeche.fr > centres-de-planification

IL M'AIDE FINANCIÈREMENT POUR MA SCOLARITÉ

Pour permettre à l'ensemble des collégiens de bénéficier du même service, quel que soit "le budget familial", le Département a mis en place plusieurs dispositifs d'aides aux familles. En fonction de leur situation et des aides allouées par l'État⁽¹⁾, elles peuvent bénéficier d'une bourse départementale d'études, une partie des frais de restauration et d'hébergement peut être prise en charge et une exonération des frais de transports scolaires est possible.

⁽¹⁾ Pensez à faire votre demande de bourse nationale. Lisez attentivement les informations fournies par votre établissement



+ D'INFOS : www.ardeche.fr > aides-etudes

LES CHIFFRES



INFOS UTILES

- TRANSPORTS SCOLAIRES**
- Inscription en ligne : www.ardeche.fr > transportsscolaires
 - Info transports et circulation : N° Cristal : 09 69 39 07 07 (appel non surtaxé)
- COLLÈGES (INFOS PRATIQUES, SECTORISATION, TARIF RESTAURATION, BOURSES ET AIDES DÉPARTEMENTALES...)**
- Site du Département de l'Ardèche : www.ardeche.fr > Nos actions > Pour la jeunesse > Collèges
 - Site de la direction des services départementaux de l'Education nationale (ex : inspection d'Académie) : www.ac-grenoble.fr/ia07
- PRÉVENTION, PROTECTION, SANTÉ**
- Maison départementale des personnes handicapées : N° Vert : 0 800 07 07 00 www.ardeche.fr > mdph
 - Enfance en danger - Jeunesse en difficulté : Appel anonyme et gratuit / 119
 - Centres de planification : www.ardeche.fr > centres-de-planification
 - Guide des solidarités départementales : www.ardeche.fr > Nos actions > Pour la solidarité > Enfance - famille (guide en téléchargement)

ET IL FAIT QUOI POUR MOI LE DÉPARTEMENT



RENTÉE 2015-2016

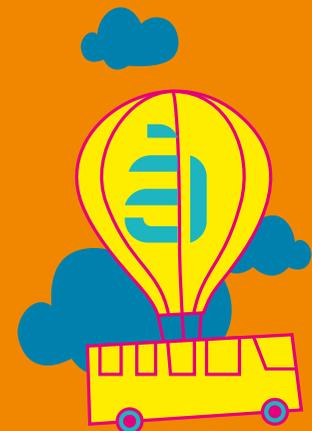
IL FAIT LE TOUR DU MONDE POUR M'AMENER AU COLLÈGE !

Dès le matin, pour près de 9 000 collégiens, le Département assure les déplacements domicile-collège (ou me prévient si des intempéries perturbent le trafic).

En mini-bus, véhicule particulier, taxi, car de 55 places voire... en train, de quoi desservir sans aucun problème, au plus près de chaque commune, l'ensemble des collèges publics et privés du territoire, en zone rurale ou urbaine.

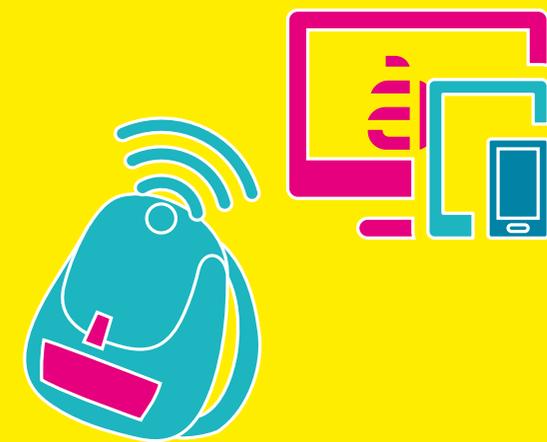
Ceci a un coût : 1 260 euros*, montant sur lequel, et en conditions normales d'utilisation (carte scolaire), les familles participent à hauteur de 90 euros.

{ 36 000 km parcourus chaque jour par 350 cars de transports scolaires... Presque un tour du monde quotidien !



IL ME PERMET D'ÊTRE CONNECTÉ !

Le Département prend en compte les nouveaux enjeux et les usages du numérique en collège. Il assure le renouvellement tous les 5 ans du parc des ordinateurs. Il accompagne le développement des projets innovants visant, entre autres, à encourager l'utilisation des tablettes tactiles. Il assure le cablage des salles de classe et développe l'accès au haut débit.



{ 1,5 M€ pour cabler les collèges ardéchois

IL EMBELLIT MON UNIVERS SCOLAIRE

Pour bien travailler, il faut en avoir envie ! Et être dans un collège en bon état y contribue ! Alors, on construit, on agrandit, on entretient, on rend accessible... Et on équipe en mobilier et en matériel. En maîtrise d'ouvrage pour les collèges publics (on fait, on paye) ou en accompagnant les projets

des collèges publics, le Département agit sur l'environnement matériel pour permettre à chaque collégien de réussir ses années collèges. Avec en moyenne 6 millions d'euros investis par an par le Département depuis 2008, le look y gagne et surtout les conditions d'études pour tous !

{ 1 collège construit ou restructuré par an... En Ardèche, les bâtiments se refont une beauté. 1,3 M€ par an pour équiper les établissements (informatique, matériels...)



AVEC LUI, JE ME DÉPENSE SANS COMPTER

Principe n° 1 : on mutualise et on utilise des équipements communaux et intercommunaux et pour cela, le Département prend en charge les coûts liés à leur utilisation, les transports pour s'y rendre et finance les communes pour leur construction.



{ 7 411 licenciés Unss¹ ou Ugsel²... soit un collégien sur trois ! Ça bouge le mercredi en Ardèche !

Principe n° 2 : on incite à la découverte en finançant les stages de pleine nature ou les sorties à la journée, en co-organisant des manifestations réservées aux collégiens.

(semaine blanche, journées découvertes sports nature...) et en soutenant les activités périscolaires proposées par l'Unss¹ et l'Ugsel².

(1) Union nationale du sport scolaire
(2) Union générale sportive de l'enseignement libre

IL ME NOURRIT (ET BIEN EN PLUS)

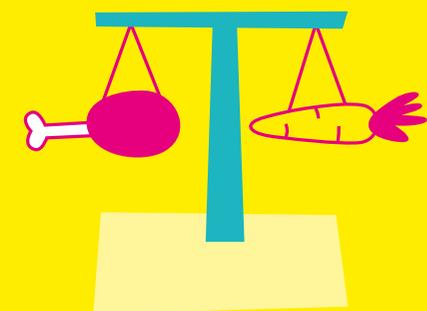
Manger bien, manger bon, manger équilibré, c'est le credo partagé par les cuisiniers des collèges publics ardéchois et leurs alliées pour l'éducation nutritionnelle : les diététiciennes.

Car c'est la plus sûre façon de bien étudier et de ne pas faire mentir l'adage "une tête bien pleine sur un corps bien fait".

Adage que le Département a repris à son compte et qu'il met en pratique pour le bonheur des papilles.

Bon à savoir : 3,15 euros c'est le prix moyen du repas pour un demi-pensionnaire présent 4 jours par semaine (hors aides). Le coût de revient pour le Département est d'environ 5,60 euros.

{ Avec 1 380 000 repas annuels, 83 % des collégiens bénéficient à midi d'un repas équilibré.



IL CULTIVE MA CURIOSITÉ

Culture, cinéma, patrimoine : c'est le tiercé gagnant pour favoriser l'ouverture au monde, la curiosité, la citoyenneté. Ateliers patrimoine, collège et spectacle vivant, sorties patrimoine et culture, collège au cinéma... En veux-tu, en voilà ! Et plus encore... Notamment dans le cadre des projets éducatifs de chaque établissement, s'ils riment avec éducation artistique et culturelle ou éducation à l'environnement. Et depuis 2013, les voyages scolaires à l'étranger, inscrits dans le cadre d'un projet d'établissement, sont aidés à hauteur de 1 500 euros par collège/an ! Et depuis 2015 cette somme est majorée en fonction du nombre d'élèves boursiers. L'ouverture à l'international, c'est pour vous !

Bref, vous sortez, vous créez, vous vous engagez, on vous suit !



{ 50 % des collégiens au cinéma 3 fois dans l'année... L'Ardèche dans le quinté de tête des 92 départements participant à l'opération collège au cinéma.

IL FAVORISE MA PRISE D'INITIATIVES

Club théâtre, club échecs, activités jardinage, baby-foot... Il y a une vie en dehors des cours, celle du foyer socio-éducatif. Clubs et activités proposés par un adulte ou un élève, salle à la libre disposition pour un moment de détente, il est organisé, animé et géré par les collégiens avec le concours des adultes. Vous vous engagez, on vous soutient.

{ 12 000 euros par an pour les clubs et activités des foyers socio-éducatifs des collèges ardéchois.

